

Gabriel Gaultier. Que devint ce frère de M. Gaultier de Comporté ? Il ne semble pas qu'il soit resté dans la Nouvelle-France. Nous ne le voyons mentionné nulle part après la date du 23 octobre 1672.

D'autre part, Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique*, mentionne un autre frère de M. Gaultier de Comporté, Louis Gaultier, baptisé en 1656. Il est évident que Mgr Tanguay a pris son renseignement dans le recensement de 1681. En effet, le recensement après avoir donné la liste des enfants de Philippe Gaultier de Comporté et de Marie Bazire, mentionne "Louis Gaultier, frère, 25 ans".

Nous voilà donc avec deux frères de Philippe Gaultier de Comporté qui seraient venus dans la Nouvelle-France.

Nous ne trouvons aucune mention de ce Louis Gaultier après 1681. Il est possible que les deux frères Gabriel Gaultier de Chaille et Louis Gaultier soient retournés en France peu après 1681.